

ERASMUS + 2014-2020



*« L'éducation, la formation, la jeunesse et les sports
sont des secteurs et éléments clés
qui permettent de s'attaquer aux challenges
auxquels l'Europe est confrontée
aujourd'hui et demain »*

Programmation 2007-2013

Education
formelle et
professionnelle

“LLP”

budget : 6 milliards 970 millions €

Erasmus
Comenius
Grundtvig
Leonardo

Education non
formelle

budget : 885 millions €

Jeunesse en action

Programmation 2014 - 2020

Fusion des programmes sous un seul intitulé

Jeunesse en action, Comenius, Erasmus, Erasmus Mundus, Grundtvig, Leonardo, Alfa Tempus, Edulink, Jean Monnet

ERASMUS + (14,7 milliards d'euros)



Erasmus + « Erasmus »
Erasmus + « Erasmus Mundus »
Erasmus + « Comenius »
Erasmus + « Leonardo da vinci »
Erasmus + « Grundtvig »
Erasmus + « Jeunesse en action »
Erasmus + « Sports »
Jean Monnet

**Comme pour la gestion des programmes européens 2007-2013,
le programme européen Erasmus + 2014-2020 fera l'objet de :**

- ✓ gestion centralisée (EACEA)
- ✓ ou gestion décentralisée auprès des agences nationales

En France, deux agences continueront d'assurer la mise en œuvre d'Erasmus +

AFPEJA
pour les actions liées au
champ Jeunesse

2E2F
pour les actions liées au
champ Education, formation

Dans les diapositives suivantes le type de gestion est précisé entre parenthèses
(EACEA), (AFPEJA), (2E2F)



Erasmus+

Les principales caractéristiques

- un programme plus intégré, une architecture rationalisée : 3 chapitres (éducation et formation, jeunesse, sport) et 3 actions identiques pour les chapitres Education / Formation et Jeunesse
- des objectifs généraux et des objectifs plus spécifiques aux secteurs concernés
- des liens plus étroits entre le programme Erasmus + et les objectifs politiques de l'Union européenne : Europe 2020 et Cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le secteur de la jeunesse (2010-2018)
- un soutien à des projets qui ont une réelle valeur ajoutée européenne
- un focus plus important sur les résultats et l'impact des projets soutenus
- Erasmus+ sera le nom générique mais « Jeunesse en action » continuera à être utilisé pour les actions Jeunesse
- Budget : le chapitre Jeunesse du programme fait l'objet d'un chapitre séparé.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ERASMUS+ 2014 - 2020

- s'inscrire dans la stratégie « Europe 2020 » pour l'emploi et la croissance.
- Renforcer les compétences de tous les citoyens pour favoriser leur développement personnel et leur aptitude à l'emploi

Rappel des objectifs du Programme Jeunesse 2007 – 2013 :

- Promouvoir la citoyenneté active des jeunes
- Favoriser la solidarité entre jeunes
- Stimuler la compréhension mutuelle
- Développer la capacité des organisations de jeunesse
- Appuyer la coopération politique européenne de jeunesse

Les cinq objectifs de l'Union européenne pour 2020

1. Emploi

- Un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans

2. Recherche et développement

- Investissement de 3 % du PIB de l'UE dans la recherche et le développement

3. Changement climatique et énergies durables

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % (voire de 30 %, si les conditions le permettent) par rapport à 1990**
- **Utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 %**
- **Augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique**

4. Éducation

- **Abaissement du taux de sortie précoce du système scolaire à moins de 10 %**
- **Un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans**

5. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- **Réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale**

La coopération européenne dans le domaine de la jeunesse 2010-2018 est motivée par deux objectifs interdépendants

1- créer davantage de possibilités et instaurer l'égalité des chances dans l'enseignement et sur le marché du travail;

2- favoriser la citoyenneté active, l'inclusion sociale et la solidarité.

dans 8 domaines d'action :

- l'éducation et la formation;
- l'emploi et l'esprit d'entreprise;
- la santé et le bien-être;
- la participation;
- les activités de volontariat;
- l'inclusion sociale;
- les jeunes dans le monde;
- la créativité et la culture.

Action clé 1: la mobilité à des fins d'apprentissage

- **Mobilité des apprenants et du personnel**
- Diplômes de Master commun
- Mobilité des étudiants en master (crédit)

Action clé 3: Soutien aux réformes des politiques

- Connaissance dans les champs de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse
- Initiatives potentielles en vue de mettre en place de nouvelles politiques (EACEA)
- Soutien aux outils de la politique européenne (EQF, ECTS, ECVET, EQAVET, Europass, YouthPass, etc) pour faciliter la transparence et la reconnaissance des compétences et qualifications
- Coopération avec les organisations internationales (EU et CoE)
- **Dialogue avec les parties prenantes, promotion des programmes et des politiques**

Action clé 2: coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

- **Partenariats stratégiques**
- Alliances pour la connaissance
- Alliances par secteurs de compétences
- **Renforcement dans le champ de la jeunesse** et de l'enseignement supérieur (EACEA) régions 5 à 11
- Plateformes informatiques (E-twinning , EPALE, European Youth Portal)

Activités Jean Monnet
Sport

Action clé 1:

Mobilité à des fins d'apprentissage (**Jeunesse – AFPEJA**)

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Développer les compétences des jeunes par l'éducation non formelle
- Promouvoir leur participation à la vie démocratique
- Améliorer la qualité du travail de jeunesse en Europe et au-delà
- Atteindre les jeunes ayant moins d'opportunité

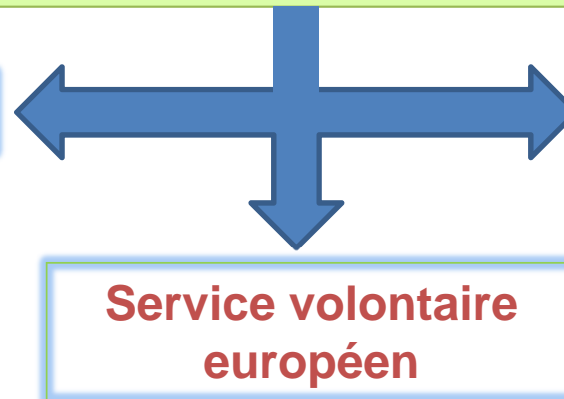
Pays concernés : les pays programme et les 4 régions voisines :

- **Région 1 - Balkans** : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie ;
- **Région 2 - Pays de l'est** : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine ;
- **Région 3 - Pays subméditerranéens** : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie ;
- **Région 4 - Fédération de Russie**

Echanges de jeunes

**Mobilité des travailleurs
de jeunesse**

**Service volontaire
européen**



Action clé 1:

Mobilité à des fins d'apprentissage (Jeunesse – AFPEJA)

Echanges de jeunes

Les objectifs spécifiques ne changent pas.

- Durée 5 à 21 jours
- Min 16 participants ; max 60 participants
- 13-30 ans
- Zone géographique : 1 à 4

Service volontaire européen (SVE)

Les objectifs spécifiques ne changent pas :

- **Accréditations sous JEA toujours valides sous Erasmus+**
- **Accréditation obligatoire sauf pour la zone MEDA (processus lancé en 2014)**
- **1 à 30 volontaires**
- **2 a 12 mois**
- **2 semaines à 12 mois pour les groupes d'au moins 10 volontaires**
- **2 semaines à 2 mois pour les JAMO**
- **Zone géographique : 1 à 4**

Mobilité des travailleurs de jeunesse

L'activité visant à soutenir le développement professionnel des travailleurs de jeunesse par le biais de la participation à des :

- séminaires sur le travail de jeunesse ;
 - formations ;
 - séminaires de contact ;
 - visites d'études ;
 - Job shadowing /période d'observation à l'étranger dans une organisation active dans le champs de la jeunesse.
-
- Durée : 2 jours à 2 mois
 - Age : pas de limite d'âge
 - Nombre de participants : max 50 participants

Action clé 2 :

Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Une nouvelle action

EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE



Partenariat stratégique dans le champ de l'éducation et de la formation

61 jours à 12 mois / long terme

- Enseignement et mission de formation
- Mobilité d'écoliers (2 à 12 mois)

5 à 60 jours / court terme

- Formation de personnel commun (5 jours à 2 mois)
- Mobilité combinée : mobilité physique avec mobilité virtuelle
- Projets communs d'activités par groupes (5 jours à 2 mois)
- Programmes intensifs

JEUNESSE



Partenariat stratégique dans le champ de la jeunesse

✓ Développement du travail de jeunesse

- Développement du travail de jeunesse (méthodes outil et matériau ayant pour objectif de favoriser les compétences clés des jeunes; compétences basiques mais aussi langues étrangères et compétences informatiques)
- Méthodes outils et matériau pour la professionnalisation et le développement personnel du travail de jeunesse
- Nouvelles formes de travail de jeunesse fournissant formation et soutien, notamment dans l'utilisation stratégique d'apprentissage ouvert et flexible , mobilité virtuelle, ressources éducatives ouvertes etc.
- Programme de travail de jeunesse et outils visant à combattre l'exclusion sociale et l'échec scolaire

✓ Mobilité des travailleurs de jeunesse (61 jours à 12 mois)

✓ Initiatives transnationales

Les objectifs :

Ce volet du programme vise à créer et à mettre en œuvre des projets menés en partenariat avec plusieurs structures, à promouvoir l'apprentissage et les échanges de pratiques innovantes.

Les porteurs de projets :

Ces projets s'adressent spécifiquement

- aux organisations actives dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse,
- aux entreprises,
- aux autorités publiques,
- aux organisations actives dans le domaine socio-économique,
- aux centres de validation de compétences...

Ces partenariats visent la coopération au sein d'un même secteur ainsi que la coopération intersectorielle

Un vaste choix d'activités possible :

- Échanges de bonnes pratiques ou d'expériences
- Développement de pratiques innovantes (outils, méthodes, programmes de travail, etc.)
- Activités de validation des compétences acquises dans l'enseignement formel, non-formel ou informel en utilisant le cadre européen et ses instruments
- Actions encourageant la citoyenneté active et l'esprit d'entreprendre, notamment les Initiatives Jeunes transnationales

Ces projets impliquent au moins 3 organisations de 3 pays du programme sauf pour les Initiatives Jeunes transnationales qui ne doivent réunir qu'un minimum de 2 partenaires de 2 pays du programme.



Alliances pour la connaissance (EACEA)

- Booster l'innovation dans l'enseignement supérieur, les entreprises et plus largement dans l'environnement socio-économique
- Développer l'état d'esprit entrepreneurial et les compétences
- Stimuler le flux et l'échange de savoir entre l'enseignement supérieur et les entreprises

Alliances par secteurs de compétences (EACEA)

- Définir les besoins en compétence ou les profils européens des « professions noyaux », en complémentarité avec la classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions (ESCO)
- Concevoir des programmes scolaires communs
- Réaliser des programmes scolaires communs

Renforcement dans le champ de la jeunesse (EACEA) régions 5 à 11

Les projets de renforcement sont des projets transnationaux basés sur des partenariats multilatéraux entre organisations actives dans le champ de la jeunesse dans les pays programme et les pays partenaires dans le reste du monde.

Exemple d'activités :

- Activités encourageant le dialogue politique, coopération, mise en réseau et échange de pratiques dans le champ de la jeunesse, comme des séminaires, conférences, ateliers et rencontres ;
- Événements liés à la jeunesse de grande échelle
- Campagne d'information et de prise de conscience
- Développement d'outils d'information, communication et média
- Développement de méthodes, outils et matériaux liés au travail de jeunesse notamment par le biais d'outils d'apprentissage ouverts et flexible, de coopération virtuelle et des ressources d'apprentissage ouverte
- Echanges de jeunes entre pays programme et pays partenaires
- SVE depuis/à destination des pays partenaires
- Mobilité des travailleurs de jeunesse (participation des travailleurs de jeunesse à des séminaires, formation, séminaires de contact, visite d'études à l'étranger, observation dans une organisation dans le champ de la jeunesse / job shadowing...)

Action clé 2: Partenariats stratégiques

ACTIVITES JEUNESSE

- Mobilité des travailleurs de jeunesse (activités de formation, d'enseignement ou d'apprentissage) -LT- (61 jours à 12 mois)
- Initiatives de jeunes transnationales
- Développement du travail de jeunesse (actions innovantes) p145

Participants:

Au moins 3 pays programme différents (partenariat stratégique)

2 pays programmes différents minimum dans le cas de :

- Partenariat stratégique promouvant la coopération des autorités locales / régionales des établissements scolaires et doit inclure au moins 1 école et une organisation locale active dans un autre domaine de l'éducation, de la formation de la jeunesse ou du marché de l'emploi
- Partenariat n'impliquant qu'un groupe informel de jeunes

Durée du projet pour la jeunesse entre 6 mois et 2 ans / pour les autres types de projets 2 à 3 ans mais cela ne nous concerne pas.

L'**impact** détermine quelle agence solliciter

Formulaire unique quelque soit l'activité choisie.

Action clé 3 : Soutien aux réformes politiques

Connaissance dans les champs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

- Initiatives potentielles en vue de mettre en place de nouvelles politiques (EACEA)
- Soutien aux outils de la politique européenne (EQF, ECTS, ECVET, EQAVET, Europass, **YouthPass**, etc) pour faciliter la transparence et la reconnaissance des compétences et qualifications
- Coopération avec les organisations internationales (EU and CoE)
- Dialogue avec les parties prenantes, promotion des programmes et des politiques

JEUNESSE



- Connaissance dans le champ de la jeunesse
- Dialogue avec les parties prenantes, promotion des programmes et des politiques
- Cette action soutient des rencontres entre les jeunes et les décideurs politiques : séminaires nationaux ou transnationaux - 13-30 ans, minimum 30 participants, minimum 2 pays impliqués.

Action clé 3: Soutien aux réformes politiques

Connaissance dans le champ de la jeunesse :

Objectifs spécifiques liés au chapitre jeunesse : le soutien au développement de la connaissance et aux politiques jeunesse fondées sur une réalité/des faits

Soutien fort par la méthode ouverte de coordination (stratégie jeunesse de l'UE 2010-18)

Activités principales :

- Activités en lien avec la mise en place de la méthode ouverte de coordination
- Activités visant une connaissance spécifique: soutien à des études et des recherches, activités d'apprentissage par les pairs

⇒ Contrats spécifiques ou appels d'offres (Injep/RAY?)

Dialogue structuré : Rencontre de jeunes avec des décideurs politiques dans le champ de la jeunesse

Actions soutenant le dialogue structuré.

- ✓ Rencontres offrant un espace pour informer, débattre et permettre la participation active des jeunes dans le dialogue avec les décideurs politiques sur des points pertinents concernant le dialogue structuré et la stratégie européenne pour la jeunesse
- ✓ Rencontre qui prépare le terrain à la tenue des conférences officielles pour la jeunesse organisées chaque semestre par les états membres ayant la présidence à l'union européenne
- ✓ Consultations des jeunes, afin de connaître leurs besoins sur des sujets liés aux activités organisées autour de la semaine de la jeunesse

- DEOR

Jean Monnet (gestion EACEA)

- Chaire Jean Monnet
- Modules académiques Jean Monnet
- Centre d'excellence Jean Monnet
- Soutien aux institutions et associations Jean Monnet
- Réseaux Jean Monnet (débat politique avec le monde académique)
- Projets Jean Monnet (débat politique avec le monde académique)

SPORT (gestion EACEA)

- Partenariat collaboratif dans le champ du sport
- Evénements sportifs européens à but non lucratif

3 dates de dépôt des demandes de subvention

- 17 mars 2014 pour l'action 1 uniquement
- 30 avril 2014 pour l'ensemble des actions
- 1^{er} octobre 2014 pour l'ensemble des actions

Erasmus + : modalités

▶ Projet porté par un établissement, une association, un groupe informel, une collectivité,... (entrée par bénéficiaire et non par projet)

▶ Une candidature unique possible par Action

(ex. : un seul Formulaire de Candidature pour l'envoi en mobilité de jeunes en SVE et en échange de jeunes et d'animateurs,...).

▶ Dématérialisation :

✓ Soumission électronique (E-Form) disponible début 2014 sur le site de l'AFPEJA <http://www.jeunesseenaction.fr/>

✓ Création d'un compte dit ECAS* par l'utilisateur

▶ Mise à disposition à moyen terme de nouveaux outils à l'intention des bénéficiaires : plateforme, outils d'aide aux projets et de valorisation des mobilités,...

*ECAS est un nouvel identifiant unique permettant d'utiliser toutes les applications de la Commission européenne.

Erasmus + : Les grandes étapes

